

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 89 (1963)
Heft: 6: Exposition nationale, Lausanne 1964, fascicule no 1

Artikel: Répercussion de l'Exposition nationale sur l'aménagement du territoire communal de Lausanne
Autor: Porret, E.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-66300>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

RÉPERCUSSION DE L'EXPOSITION NATIONALE SUR L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE COMMUNAL DE LAUSANNE

par E. PORRET, chef du Service d'Urbanisme de la Ville

Le type d'exposition concentrée qui a été choisi et son emplacement à Vidy, ont amené les responsables à prévoir des constructions provisoires. En effet, cette zone de verdure, dont les comblements donneront les dimensions suffisantes pour une agglomération telle que Lausanne, sera aménagée, après l'Exposition, en zone de sports et de loisirs. Sa situation unique au bord du lac est une des plus grandes richesses de la ville, dont la valeur inestimable augmente d'année en année.

L'Exposition ne marquera donc pas son passage à Lausanne en laissant des pavillons, mais elle se manifeste et se manifestera dans d'autres domaines. Les uns de nature strictement utilitaire et en fonction directe de l'existence même de l'Exposition, les autres, plus amples et même subtils, touchant un urbanisme général et pouvant prolonger une influence utile plus avant dans le futur.

L'accès à l'Exposition a posé un des premiers problèmes. Il ne s'agissait pas de créer spécialement une voirie, mais l'autoroute, la grande ceinture lausannoise et un certain nombre de carrefours urbains devaient avoir leurs tracés fixés, leurs études faites et les travaux exécutés.

Au cours de nombreuses séances, les tracés de l'autoroute et de la grande ceinture ont périodiquement changé. L'Exposition nationale, par sa date impérative, a contraint les commissions à choisir et à passer à l'exécution. Si la ceinture a dû être abandonnée momentanément à cause de sa réalisation difficile, elle a été remplacée par le premier tronçon de l'autoroute du Simplon jusqu'à la route de Berne, dont l'exécution partielle se réalise à une allure accélérée.

Si les discussions ont été fort longues avant de passer à l'exécution, elles ont au moins démontré deux choses



Fig. 4. — Le giratoire de la Maladière en chantier.
Photo Y. Debraine.

essentielles : primo, qu'on ne peut passer à travers les villes avec le même schéma, sur le mode américain, et, secundo, que, pour Lausanne, une voie express à travers le centre était, à l'heure actuelle, plus dangereuse qu'utile et que seule une voie de contournement, la grande ceinture, correspondait aux besoins du trafic. On peut dire que tous les travaux de voirie en cours n'ont pas été dictés par l'Exposition, mais que l'horaire d'exécution en a été accéléré.

Tous les aménagements prévus par l'Exposition, aussi bien extérieurs à son périmètre, comme les parcs à voitures, qu'intérieurs, ont été examinés, revus et modifiés dans de nombreux cas, de façon à ce que tout ce qui pourrait rester ou s'adapter à l'aménagement futur des terrains et de la rive du lac soit fait définitivement. Une collaboration utile a permis de concilier les points de vue de la Ville et de l'Exposition, et aucun travail ne s'est fait dans toute cette région sans une confrontation du permanent et du provisoire. Certainement cet échange d'idées a été fructueux pour la commune.

La vallée du Flon, de Malley à Vidy, va être aménagée par l'Exposition et, bien que quelques changements doivent intervenir après 1964, nous aurons là une amorce d'un des cheminements dans la verdure du centre de la ville vers l'extérieur. Le but est de donner au promeneur la possibilité d'atteindre le lac, la campagne ou les forêts du Jorat par des routes vertes qui partent le plus près possible du centre et rayonnent à la périphérie. C'est, en même temps, des voies respiratoires nécessaires à la vie de la cité.

Lorsque M. Camenzind a lancé l'idée d'un quartier-pilote, la commune s'y est tout de suite intéressée. Les trois grandes hautes écoles d'architecture de Suisse ont consacré des mois à conduire les recherches de leurs étudiants sur les sites appropriés et les structures pos-

Fig. 5. — Les zones de verdure de Lausanne, actuelles et futures.



sibles pour un quartier-pilote. L'exposition de ces travaux a été passionnante et le résultat de tant d'efforts présente une somme de documents des plus intéressants et qui sont et seront encore d'une très grande utilité pour la commune. Ces résultats pourront inspirer les constructions d'un futur quartier-pilote. A ce sujet, l'Exposition nationale a pris des contacts avec les réalisateurs d'un quartier auxquels elle pourrait accorder son patronage. Elle a bon espoir que les travaux soient menés de telle sorte que la construction puisse s'amorcer dès 1964.

A part cela, l'Exposition en elle-même va certainement apporter des conceptions nouvelles qui pourront donner une impulsion à l'architecture. Si elle ne laisse pas une trace matérielle après 1964, elle peut ouvrir les esprits et faire comprendre à une très grande masse ce que signifie un aménagement du territoire.

Le nombre croissant de la population, l'industrialisation du pays et le standard de plus en plus élevé vont être en contradiction toujours plus marquée avec la dimension du sol qui est immuable. Il n'est plus possible aujourd'hui de se désintéresser de son voisin, que ce soit un privé, une commune ou un canton, et ce n'est plus même une question d'égard vis-à-vis de son prochain, c'est et ce sera de plus en plus une question vitale pour tous de ne pas entraver, comme c'est souvent le cas aujourd'hui, un aménagement rationnel du territoire. Faire valoir ses droits à tout prix, défendre ses seuls intérêts privés sans vouloir connaître les conséquences fâcheuses qu'ils pourraient avoir sur le voisinage, c'est aller au-devant du chaos, et ce sont ces mêmes personnes qui clament que Lausanne est une ville qui a mal tourné, sans se rendre compte qu'ils en sont les principaux responsables. L'Exposition nationale présente une occasion unique pour combattre un tel état d'esprit. Par son attitude et son énorme audience, elle peut essayer de faire comprendre ce problème si essentiel pour notre pays.